



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 décembre 2023  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dix-huitième session

Point 72 a) de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide  
humanitaire et des secours en cas de catastrophe  
fournis par les organismes des Nations Unies,  
y compris l'assistance économique spéciale :  
renforcement de la coordination de l'aide  
humanitaire d'urgence fournie par les organismes  
des Nations Unies**

## **Expression de solidarité et appui au Gouvernement et au peuple pakistanais, et intensification des secours d'urgence et des activités de relèvement, de reconstruction et de prévention à la suite des récentes inondations dévastatrices**

### **Note du Secrétariat**

1. Dans sa résolution [77/1](#), adoptée le 7 octobre 2022, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'assurer un suivi régulier au titre des objectifs de développement durable, de lui communiquer des informations actualisées sur l'application de ladite résolution au deuxième trimestre de 2023 et de lui présenter, à sa soixante-dix-huitième session, dans la limite des ressources existantes, un rapport complet au titre de la question intitulée « Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale ».
2. Les informations concernant la mise en œuvre des programmes relatifs à la version révisée du Plan d'intervention de 2022 dans les zones inondées du Pakistan et au cadre de relèvement, de redressement et de reconstruction résilients ne seront complètes qu'après la fin de 2023.
3. Par conséquent, le rapport sera publié au deuxième trimestre de 2024.

